



Les transformations par les technologies numériques vues par les SHS

----- *Quels usages dans les champs de la santé, du handicap, de la dépendance et de l'accès aux prestations sociales ?*

La MiRe (Mission de Recherche) organise un séminaire de recherche sur les usages des technologies numériques dans le domaine de la santé, du handicap, de la dépendance et de l'accès aux prestations sociales. À travers la spécificité de ces différents champs, mais aussi à travers les regards croisés qu'ils permettent, il s'agit d'analyser la manière dont les technologies numériques viennent modifier le(s) rapport(s) des usagers (ayants droit, bénéficiaires, personnes en situation, patients) et des intervenants (professionnels ou aidants profanes) aux dispositifs et droits sociaux correspondants.

L'objectif du séminaire est double : d'une part, dresser un panorama des transformations les plus significatives dans un environnement particulièrement dynamique et d'autre part s'appuyer sur une pluridisciplinarité d'approches pour en expliciter les usages. Les questions de recherche issues des quatre séances donneront lieu à un appel à projets de recherche (AAP) afin d'alimenter la production de nouvelles connaissances. L'AAP sera lancé début 2021.

Une réflexion large semble d'autant plus nécessaire que les technologies numériques permettent dès aujourd'hui — et promettent encore plus pour demain — des transformations radicales dans la prise en charge des patients en décentrant certaines pratiques curatives vers un modèle davantage préventif (Isaac, 2014 ; Bloy, 2015), dans l'accompagnement des personnes dépendantes à travers le recours accru aux technologies d'assistance et enfin dans l'accès aux prestations par le biais de nouvelles formes d'administration digitalisée (Boudreau, 2009 ; Bacache-Beauvallet, Bounie et François, 2011 ; Courmont, 2019). Au-delà de la caractérisation des nouvelles opportunités numériques pour en saisir les enjeux et la portée, il convient de les ré-encadrer dans la réalité sociale et économique des organisations qui les produisent et les mettent en œuvre (Berrebi-Hoffmann, 2019), mais aussi des personnes qui les utilisent. Si les technologies numériques modifient les manières d'analyser et d'évaluer les situations et les besoins par les professionnels de l'intervention médicale ou sociale, les personnes soignées ou accompagnées sont confrontées à de nouveaux outils dont elles se saisissent ou qu'elles subissent (Dubasque, 2019).

Toutes les technologies numériques ne sont pas équivalentes. En les rassemblant sous une même terminologie générique, la dénomination de technologie numérique est sans doute trop imprécise pour appréhender leur diversité. Et celle de « e-santé » ou de « santé numérique » (Béjean, Dumond et Habib 2015 ; Dubreuil 2019) trop restrictives, car n'englobant pas le champ des prestations sociales et de la dépendance. De plus, toutes ces technologies ne sont pas comparables si l'on observe leur niveau de développement ; certaines en sont seulement à des stades d'idéation tandis que d'autres

sont en cours de conception dans des laboratoires de recherche et développement. Plusieurs technologies font l'objet d'expérimentation ou sont en voie de généralisation dans le cadre de projets locaux ou nationaux (par exemple le programme Territoires de Soins Numériques [TSN]¹ lancé en 2014, l'expérimentation Big data de la CNAF², le projet « Ma Santé 2022³ », etc.). Enfin, certaines sont matures, pleinement déployées et commercialisées et leur existence est juridiquement actée.

La majorité de ces technologies apparaît structurée par de nombreuses « promesses technoscientifiques » (Joly 2010 ; Tournay, Leibing et al., 2010). Pourtant, loin de modifier systématiquement en profondeur le champ des possibles, les innovations correspondantes s'imposent quotidiennement dans des contextes et des usages « déjà là » (Gaglio, 2010). Marc-Éric Bobillier-Chaumon (2012) attribue trois grands rôles transformateurs aux technologies numériques selon qu'elles sont « supplétives », « substitutives » ou « palliatives » de l'activité humaine. Cette distinction nous informe sur des modalités de transformations des usages ; plus généralement, elle incite à questionner d'autres registres comme celui des dimensions éthiques également impactées par ces technologies et leurs usages (Massé et Saint Amand, 2003 ; Moulias, 2008 ; Aiguier et Loute, 2016).

En renouvelant l'offre publique de prestations et de services (Gautellier 2009 ; Muracciole et Massé, 2018), les technologies numériques interfèrent à de multiples niveaux et modifient le jeu des systèmes d'acteurs issus des sphères sociales différentes que sont le sanitaire, le médico-social et le social. L'ensemble des manières de penser, de faire, de voir, de produire et de recevoir le soin (Gagnon et al. 2013), l'accompagnement ou le service des prestations (Dmitrijeva, Fremigacci et L'Horty 2015) semblent en jeu. Dans ce contexte général, il paraît important de mieux appréhender les usages qui se font jour en cherchant à identifier la manière dont ils répondent aux besoins des populations et satisfont des objectifs généraux de cohésion sociale.

Dans cette perspective, les connaissances que les chercheurs des SHS peuvent produire à travers des cadres d'analyse, des méthodologies et des objets originaux semblent d'autant plus nécessaires que les recherches académiques sur les technologies numériques en matière de santé et de protection sociale paraissent encore insuffisantes pour explorer leur déploiement et rendre compte précisément des enjeux, en comparaison des transformations engendrées. Par ailleurs, la situation de confinement liée au Covid19 joue un rôle d'accélérateur dans la transformation des pratiques et comme un révélateur qui pourra servir de point d'ancrage à plusieurs interventions dans le cadre du séminaire.

¹ <https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/e-sante/sih/tsn/article/le-programme-territoire-de-soins-numerique-tsn>

² CF (Chevallier et Tauber 2017)

³ <https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/masante2022/>

Programme des séances

Séance 1. Nouvelles technologies et usages émergents : renouvellement des questions et des approches. Santé, dépendance et protection sociale

24 juin 2020 à 14h -17h30

Webinaire

Participation libre, inscription préalable obligatoire

1. *Organiser les processus d'innovation dans la santé numérique : définitions, enjeux et perspectives*

Mathias Béjean, maître de Conférences en sciences de gestion, Université Paris Est

2. *Éthique de la santé numérique : le point aveugle de la spatialisation*

Alain Loute, maître de conférences au Centre d'éthique médicale, EA 7446 ETHICS, Université Catholique de Lille. Co-titulaire de la Chaire Droit et éthique de la santé numérique

3. *Les différents visages du bénéficiaire de prestations sociales à l'ère de la dématérialisation des services publics sociaux. Une approche juridique*

Laure Camaji, maîtresse de conférences en droit privé, Université Paris Saclay, IUT de Sceaux

4. *Care technologique : le rôle des technologies numériques dans l'accompagnement*

Xavier Guchet, philosophe des sciences et des techniques, Université de Technologie de Compiègne

Note : seuls les thématiques et les principaux axes de réflexion sont présentés dans ce programme pour les séances n° 2, 3 et 4. La liste des contributeurs et des thématiques détaillées sera communiquée ultérieurement.

Séance 2. La transformation des organisations professionnelles par les nouvelles technologies. Santé, protection sociale et dépendance

Axe 1. Les technologies numériques pour repenser l'organisation des politiques sociales territoriales ;

Axe 2. Les technologies numériques et la régulation économique et juridique des interventions sociales ;

Axe 3. Les technologies numériques comme vecteurs de transformation des organisations professionnelles : vers des pratiques plus collaboratives ?

Axe 4. Le numérique, gage d'efficacité du fonctionnement des administrations ?

Séance 3. L'utilisateur/Les usagers au cœur du système. Prise en charge, soins et protection sociale : comment se reconfigurent les pratiques avec les technologies numériques ?

Axe 1. Le rôle des technologies numériques : entre responsabilisation des individus et processus d'émancipation ;

Axe 2. « Norme numérique » et diversité des situations sociales : quelle conciliation possible ?

Axe 3. Les technologies numériques permettent-elles une société plus cohésive ?

Axe 4. Non-appropriation : non-usages et non-recours.

Séance 4. Les professionnels face aux technologies numériques. Évolution des pratiques dans le champ de la santé, de la dépendance et de l'accès aux prestations

Axe 1. Reconfigurer les relations professionnelles : le numérique, vecteur de rapprochement entre les praticiens ?

Axe 2. Le traitement automatique des données dans l'exercice professionnel : simple outil d'aide à la décision ?

Axe 3. Prise en charge à distance : les nouveaux paradigmes de la connexion ?

Axe 4. Mieux connaître ses usagers grâce aux technologies numériques.

Informations pratiques

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle liée à l'épidémie de Covid19 et l'impossibilité de se rassembler dans les locaux du Ministère, le comité d'organisation a décidé de proposer ce séminaire à distance.

La participation est libre (dans la limite du nombre de places techniquement possibles en visioconférence), mais l'inscription est obligatoire via le lien suivant. Les informations techniques et un lien de connexion vous seront envoyés pour accéder à la visioconférence.

Lien pour l'inscription pour la première séance :

<https://framaforms.org/formulaire-dinscription-seminaire-nouvelles-technologies-24-juin-1588952270>

Comité d'organisation

La mission recherche (MiRe) de la Drees a pour missions de structurer, animer, financer et valoriser des recherches en sciences humaines et sociales dans les domaines de la santé et de la protection sociale. Pour ce faire, elle lance et coordonne des programmes de recherche visant à produire des connaissances sur les politiques sanitaires et sociales et à alimenter les réflexions des administrations, des partenaires institutionnels ou des acteurs opérationnels. Les appels à recherche sont précédés d'un séminaire dont l'objectif est de faire émerger des besoins de connaissances à produire par la recherche et d'encourager les chercheurs à se saisir des préoccupations des acteurs présents. Ce séminaire en amont est un élément central dans les programmes de la MiRe, pour définir des questions de recherche pertinentes assorties de cadres d'analyse originaux et de méthodologies appropriées. La démarche de rapprochement du monde de la recherche et de la décision publique est ensuite favorisée par un suivi coordonné de l'avancement des recherches et leur valorisation.

Le séminaire sur les technologies numériques bénéficie de la collaboration de plusieurs partenaires : la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales), la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), le HCAAM (Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie).

Pour toutes informations complémentaires : valentin.berthou@externes.sante.gouv.fr

Bibliographie indicative

- Adloff C. (2018), « « Aller vers » pour lier avec les personnes à la marge », *VST — Vie sociale et traitements*, 2018/3 (N° 139), p. 5-12.
- Aiguier G. et Loute A. (2016), « L'intervention éthique en santé : un apprentissage collectif », *Nouvelles pratiques sociales*, 28 (2), p. 158-172.
- Akrich M., Callon M. et Latour B. (2006), *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Presse des Mines, Paris.
- Bacache-Beauvallet M., Bounie D., François A. (2011), « Existe-t-il une fracture numérique dans l'usage de l'administration en ligne ? », *Revue économique*, 2011/2 (Vol. 62), p. 215-235.
- Béjean M., Kletz F., Moisdon J.-C. et Sicotte, C. (2015), « Informatisation incrémentale ou de rupture ? Le cas du dossier patient hospitalier », *Journal de gestion et d'économie médicales*, 33 (7) : 445 — 467.
- Berrebi-Hoffmann I. (2019), « Ce que les algorithmes nous disent des transformations du travail » in E. Bourdu, M. Lallement, P. Veltz et T. Weil (Eds.), *Le travail en mouvement*, (p.182-193), Presse des Mines, Mines Paris Tech.
- Bloy G. (2015), « Échec des messages préventifs et gouvernement des conduites en médecine générale », *Sciences sociales et santé*, 2015/4 (Vol. 33), p. 41-66.
- Bobillier-Chaumon, M.-E. (2012), « TIC & Travail », in M.-E. Bobillier Chaumon et P. Sarnin (Eds.), *Manuel de Psychologie du travail et des organisations. Les enjeux psychologiques du travail*, (p. 281-310), Bruxelles, Édition De Boeck.
- Boudier F., Bensebaa F., et Jablanczy A. (2012), « L'émergence du patient-expert : une perturbation innovante », *Innovations*, (3), p. 13-25.
- Boudreau C. (2009), « Qualité, efficience et efficacité de l'administration numérique à l'ère des réseaux : l'exemple québécois », *Revue française d'administration publique*, 2009/3 (n° 131), p. 527-539.
- Chevallier A. Tauber G. (2017), « Big data et protection sociale : au-delà de la lutte contre la fraude, des opportunités à saisir pour améliorer l'accès aux droits », *Regards*, 2017/2 (N° 52), p. 205-215.
- Courmont, A. (2019). « Ce que l'open data fait à l'administration municipale », *Réseaux*, (6), 77-103.
- Dmitrijeva J., Fremigacci F., L'Horty Y. (2015), « Le paradoxe des nouvelles politiques d'insertion », *Revue d'économie politique*, 2015/4 (Vol. 125), p. 475-498.
- Dubasque D. (2019), *Comprendre et maîtriser les excès de la société numérique*, Presses de l'EHESP
- Dubreuil M. (2019), *E-santé : décryptage des pratiques et des enjeux*, Observatoire régional de santé Île-de-France. 2019.
- Dumez H., Minvielle E. (2017), « L'e-santé rend-elle la démocratie sanitaire pleinement performative ? », *Systèmes d'information & management*, 22 (1) : 9 — 37.
- Gaglio G. (2010), « Pour une généralisation de l'innovation par l'aval dans les TIC », *Les Cahiers du numérique*, 2010/2 (Vol. 6), p. 19-37.
- Gagnon M. — P., Breton E., Paré G. et al. (2013), « L'influence des technologies de l'information et des communications sur le maintien en poste des infirmières », *Santé Publique*, 2013/3 (Vol. 25), p. 305-313.
- Gautellier C. (2002), « Nouvelles technologies et travail social », *VST — Vie sociale et traitements*, 2002/4 (no 76), p. 8-11.
- Isaac H. (2014), *D'un modèle de santé curatif à un modèle préventif grâce aux outils numériques. 16 propositions pour un changement de paradigme des politiques de santé*, Renaissance Numérique, septembre 2014.

- Joly P.-B. (2010), « On the Economics of Techno-scientific Promises » dans Akrich M., Barthe Y., Muniesa F. et Mustar, P. (dir.), *Débordements. Mélanges offerts à Michel Callon*, Presse des Mines, Paris, p. 203-222.
- Leibing A. et Tournay V. (dir.) (2010), *Les technologies de l'espoir. La fabrique d'une histoire à accomplir*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. Sociétés, cultures et santé.
- Massé R., et Saint-Arnaud J. (2003), *Éthique et santé publique : enjeux, valeurs et normativité*, Presses Universitaires de Laval.
- Mathieu-Fritz A. et Gaglio G. (2018), « À la recherche des configurations sociotechniques de la télémédecine. Revue de la littérature des travaux de sciences sociales », *Réseaux*, n° 207, 2018/1, p. 27-63.
- Mayère A. (2018), « Patients projetés et patients en pratique dans un dispositif de suivi à distance. Le "travail du patient" recomposé », *Réseaux*, 2018/1 (n° 207), p. 197-225.
- Moulias R. (2008), « Nouvelles technologies : aspects éthiques des applications à la gériatrie et à la gérontologie », *Gérontologie et Société*, 31 (3), 129-139.
- Muracciole M. et Massé D. (2018), « L'inclusion sociale numérique : le cas de trois dispositifs numériques améliorant l'accès aux droits », *Terminal* [En ligne], 122 | 2018, mis en ligne le 30 juin 2018.
- Palier B. (2015), « Le développement des systèmes de santé », dans Palier B. (dir.), *La réforme des systèmes de santé*, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2015, p. 7-25.
- Perriault J., Vaguer C. (dir.) (2011), *La norme numérique. Savoir en ligne et Internet*, Paris, CNRS Éd., coll. Communication, 2011.
- Tronto J. (1993), *Un monde vulnérable : pour une politique du care*, trad. Maury H., éd. La découverte, Paris, 2009.
- Warin P. (2016), *Le non-recours aux politiques sociales*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Libres cours - politique », 2016.

